



Communiqué de presse

Le Maroc abrite l'Assemblée Générale de l'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique

Rabat, vendredi 24 janvier 2020 – Le Maroc a accueilli, vendredi à Rabat, la 8^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'**Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (APIGA)**. Créée en 2007 au Bénin, cette organisation a pour mission d'établir un cadre favorable d'échange et de concertation pour une meilleure intervention des institutions de garantie africaines en faveur des économies de leurs pays.

Lors de cette assemblée générale, il a été procédé à l'examen de l'activité de l'APIGA au titre de la période 2018-2019. S'en est suivi la mise en place du nouveau bureau de l'Association marquée par l'élection de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) en tant que nouveau Président pour un mandat de deux ans.

En prélude de cette réunion, une rencontre-débat a été organisée sous le thème : « *Accès des TPME au financement en Afrique et rôle des systèmes de garantie* », et ce en présence de Monsieur Zouhir CHORFI, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et des représentants des institutions membres de l'APIGA.

Cette rencontre, qui a mis en lumière les différents retours d'expériences et best practices en matière d'accès des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) africaines au financement par le biais de la garantie institutionnelle, a été l'occasion de mener une réflexion collective pour une meilleure mobilisation en faveur d'une économie africaine forte et inclusive.

A ce propos, l'accent a été mis sur les défis auxquels les TPME africaines sont confrontées. Elles seraient quatre TPME sur dix à considérer l'accès au financement comme le principal obstacle au développement de leur activité : coûts élevés des transactions, niveaux de risque de crédit jugés considérables,

les exigences souvent contraignantes des bailleurs de fonds en termes de garanties, sont autant de freins évoqués.

Tout en soulignant l'importance de l'effet de levier des organismes de garantie sur le développement de l'entrepreneuriat, les participants ont réaffirmé l'importance de la mobilisation des gouvernements africains pour appuyer, renforcer et consolider davantage les institutions de garantie du continent.

A propos de l'APIGA :

L'Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique (APIGA) a été créée le 16 avril 2007 au siège du fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) à Cotonou au Bénin.

Outre le Maroc, représenté par la Caisse Centrale de Garantie (CCG), l'APIGA regroupe huit autres institutions de garantie issues de quatre pays (le Togo, le Bénin, le Niger et le Mali) à savoir : L'African Guarantee Fund (AGF), le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE), le Fonds de Solidarité Africain (FSA), l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) du Togo, le Fonds National de Garantie et d'Assistance aux PME (FONAGA) du Bénin, la Société Sahélienne de Financement S.A. (SAHFI S.A.) du Niger, le Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali (FGHM) et l'Africaine des Garanties et du Cautionnement du Bénin (AFGC).